

bien qu'insolvable, bien que ruiné au point de vue matériel, il ne laissera pas d'être encore le gagnant dans cette lutte. J'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours de mon honorable ami de Pictou (M. Macdonald). L'idée m'est venue de ne faire que quelques bien courtes remarques à ce sujet, ou même de garder le silence. Il a porté contre l'administration des accusations générales que rien absolument ne justifie s'il faut s'en tenir à ses affirmations. Je ne mets pas en doute le droit des membres de cette Chambre de faire des reproches au Gouvernement, sur un sujet quelconque, mais je maintiens qu'ils doivent le faire de façon à ce qu'une enquête en découle, comme, par exemple, la chose a eu lieu l'an dernier, pour que la question puisse être vidée. Ces enquêtes tenues l'année dernière, à la suite d'accusations portées contre le Gouvernement ont laissé l'honneur de celui-ci intact, et je désire le féliciter de ce que, en dépit des plus violentes attaques, le Gouvernement est en situation de se présenter devant la Chambre lavé de toutes les accusations qui furent portées contre lui l'an dernier. Il n'est pas bon de porter à la légère de semblables accusations. Si quelque chose va mal, si un député a raison de croire à quelque irrégularité, qu'il donne à la Chambre connaissance des faits sur lesquels il se fonde, mais qu'il le fasse sans exaltation, ni en vue de prendre le Gouvernement en faute, regrettant, au contraire, que pareille chose soit possible.

Tout député devrait hésiter avant de porter pareilles accusations s'il ne peut les corroborer ou l'appuyer sur des preuves convaincantes. L'honorable député de Pictou reproche au Gouvernement des fautes de commission et d'omission, et ajoute que le peuple canadien doit lui infliger un blâme des plus sévères; puis, partant de cette donnée hypothétique, il se lance dans toute une kyrielle d'affirmations—je ne dis pas d'accusations faites de bonne foi,—et ce sont précisément de ses allégations dont je veux faire un bref examen.

Disons le d'abord, il est regrettable que l'honorable député ait soulevé cette distinction entre libéraux et tories combattant sur le front. Ce n'est nullement sous cet angle que j'envisage la question. Il ne saurait être question ici ni de libéraux, ni de tories, je l'espère. Canadiens ou sujets britanniques, voilà ce que nous sommes, soit que nous combattions sur le front, soit que nous prêtions main-forte à ceux des nôtres qui combattent sur la ligne de feu. A mon honorable collègue, s'il était à son

fauteuil en ce moment, je ferais observer que, parmi mes plus chers amis qui se battent au front, et cela depuis le commencement de la guerre, je compte des membres de son propre parti politique, et cette amitié m'est tout aussi précieuse que celle de mes amis de droite, adhérents de mon parti. Quand il s'agit de loyalisme, de fidélité à l'empire, l'esprit de parti n'a pas de raison d'être. Loin de moi la pensée d'invoquer ici cet esprit de parti; c'est mon honorable collègue qui a soulevé la question et, à mon avis, c'est là chose regrettable.

Le Gouvernement, au dire de mon honorable collègue—c'est là une de ses affirmations ou insinuations—est incompetent et son administration de la chose publique est digne de condamnation. Puis, voyez, s'écrie-t-il, le modèle des parlements, voyez l'Angleterre. A deux ou trois reprises, l'Angleterre a remanié son cabinet durant la guerre. Et voilà le modèle que, dans une partie de son discours, il a proposé au Gouvernement et au pays. Puis, le croirait-on, un peu plus tard, il reproduit ici une attaque des plus scandaleuses contre le gouvernement britannique, publiée dans le "Blackwood Magazine". Ainsi, tandis que, d'une part, il propose comme modèle à ce Gouvernement le gouvernement britannique, en matière de procédure parlementaire, voilà que, d'autre part, il donne lecture ici d'une attaque des plus malicieuses, lancée contre ce même gouvernement par un périodique, puis il fait retomber sur le chef du Gouvernement chargé de la direction des affaires du pays ces accusations lancées contre le gouvernement britannique.

Il est fort messéant de la part d'un député de reproduire ainsi des attaques lancées contre le gouvernement impérial dans un quotidien ou un périodique et d'en faire le sujet d'un débat en cette Chambre. Si nous tenons à assurer le règne de l'harmonie, nous ne saurions guère y réussir en donnant publicité à des critiques formulées par certains individus qui, pour des motifs personnels, s'avisent d'exprimer leur pensée sur des gouvernements qui coopèrent étroitement avec nous à la grande œuvre des opérations militaires et de la victoire définitive.

Avec tout l'art et l'habileté dont il a le secret, mon honorable collègue (M. Macdonald) s'est ensuite mis en frais de créer quelque peu d'antagonisme entre le premier ministre et un de ses anciens collègues. Je ne le cède à personne en admi-